

Douai, le 13 mars 2020

Madame, Monsieur,

Chers étudiants,

En complément du courrier de nos Chefs d'Établissement respectifs, voici quelques précisions spécifiques à nos classes préparatoires.

Suite aux décisions prises par Monsieur le Président de la République, nous sommes dans l'obligation de nous conformer à des mesures exigées par le principe de précaution.

En conséquence de quoi, l'établissement sera fermé à partir du lundi 16 mars. Cela signifie que les étudiants ne pourront donc suivre physiquement des cours, mais ils ne pourront pas non plus rester dans les locaux pour travailler seuls. La cantine également doit fermer. Pour les étudiants internes, il s'avère que les internats font partie de l'établissement, même si deux d'entre eux sont sis sur des lieux géographiquement différents des salles de cours. Tous les internes doivent par conséquent quitter l'internat au plus tard dimanche soir.

La continuité des cours sera assurée par tous les moyens techniques modernes. La messagerie Ecole directe jouera à cet égard un rôle important pour l'envoi de documents numériques aux étudiants par leurs professeurs. Nous invitons donc chacun à s'assurer qu'il dispose des codes d'accès à la messagerie en question.

Pour les kharrés, le stage de révisions prévu à Merville et à Belval est maintenu, à condition que les lieux d'accueil confirment la possibilité de pouvoir recevoir des groupes.

Les copies de concours blanc seront distribuées pendant le stage ou envoyées avec les bulletins de deuxième trimestre.

Pour les bizuths, les évaluations prévues pour les étudiants de première année sont maintenues sous la forme de devoirs non surveillés. Par précaution, la semaine de cours du 13 avril au 17 avril est supprimée tandis que le quatrième concours blanc est repoussé de quinze jours.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, chers étudiants mes dévouées salutations.

MASQUELIER Jean-René

Directeur Adjoint aux classes préparatoires